



Grande photo: Beat Ernst. Petite photo: Erika Perler.

Le laboratoire de parasitologie du FiBL est spécialisé dans l'identification des parasites internes des animaux agricoles. Petite photo: Prise de vue microscopique d'œufs de grande douve du foie (*Fasciola hepatica*, en jaune sur la photo).

Nouvelle offre: Le FiBL s'attaque aux parasites des bovins

Les infections causées par les parasites internes font partie des problèmes les plus importants des jeunes bovins au pâturage. Pour diminuer le plus possible les quantités de médicaments, l'agriculture biologique mise avant tout sur des mesures gestionnelles. Le FiBL publie une nouvelle fiche technique et propose dès maintenant des examens coprologiques et des conseils.

Les parasites des pâturages sont la plupart du temps maîtrisés à coups de vermifuges chimiques de synthèse appelés anthelminthiques. L'Ordonnance bio autorise bien les fermes biologiques à recourir à ce type de médicaments, mais il faut pouvoir présenter une ordonnance vétérinaire ou le résultat positif d'un examen coprologique.

Les fermes bio doivent en principe renoncer aux médicaments chimiques de synthèse chaque fois que c'est possible et assurer la bonne santé de leurs animaux à l'aide de mesures préventives. Or des stratégies de gestion des pâturages permettent de prévenir les parasites internes.

Les éleveurs de bovins trouveront dans la nouvelle fiche technique jointe à ce bioactualités des informations sur les principaux parasites des pâturages et sur les possibilités de lutte durable et non chimique ainsi qu'un questionnaire pour l'autoévaluation du risque de verminoses dans leurs fermes.

Déterminer le niveau d'infection avec des examens

Il existe des examens coprologiques qui permettent de déterminer si un animal ou

un troupeau est trop fortement contaminé par des parasites pâturagers. C'est avec les résultats au niveau individuel ou collectif que la nécessité d'intervenir – p. ex. en modifiant la gestion des pâturages ou en faisant un vermifugeage ponctuel avec un médicament – peut le mieux être évaluée. Même si les éleveurs de bovins en auraient eu besoin, il n'existait jusqu'ici pas de programmes comparables à ceux qui sont proposés pour les petits ruminants.

Nouvelles offres pour le diagnostic et le conseil

C'est pour cette raison que le laboratoire de parasitologie du FiBL propose maintenant avec l'aide de Bio Suisse des examens coprologiques pour les bovins. Les éleveurs reçoivent les résultats parasitologiques plus une interprétation et des recommandations.

Le Service de conseils du FiBL propose aussi des conseils individuels dans le domaine des parasitoses. Ces conseils sont recommandés aux producteurs qui ont des problèmes persistants de parasites pâturagers. Une des mesures possibles est de modifier la gestion des pâturages. L'offre est valable dès maintenant pour

tous les éleveurs bovins bio de Suisse.

Felix Heckendorn

Un outil interactif simple pour l'évaluation du risque de verminose pour les jeunes bovins a été mis en ligne sur www.bioactualites.ch → Élevages → Bovins.

Déroulement et coût d'un examen coprologique

Déroulement:

- Contactez le laboratoire de parasitologie du FiBL et commandez le matériel de prélèvement et d'information.
- Prélevez les échantillons coprologiques de vos animaux conformément aux instructions et envoyez-les au FiBL par la poste.
- Vous recevrez dans les deux à trois jours le résultat par courriel ou courrier.

Coûts:

1. Vers ronds gastro-intestinaux (*strongles*), vers ronds intestinaux (*nematodirus*), ténias (*moniezia*), coccidies (*eimeria*): 28.– Fr./échantillon
 2. Vers pulmonaires (*dictyocaulus*): 22.– Fr./éch.
 3. Grande douve du foie (*fasciola*): 28.– Fr./éch.
- Interlocuteurs au FiBL: Erika Perler (responsable du laboratoire de parasitologie; commandes de documents et de matériel pour le prélèvement des échantillons: erika.perler@fibl.org, tél. 062 865 72 26), Service de conseils du FiBL (contact pour les conseils individuels: tél. 062 865 72 72).

fh